

# Les dossiers de pornographie infantile en nette augmentation

## ■ Plusieurs explications à l'activité accrue des parquets.

**E**n 2017, le nombre de dossiers de pornographie infantile a augmenté de 44 % par rapport à 2016, selon les chiffres des parquets correctionnels, a indiqué lundi la VRT. En 2016, 806 dossiers ont été ouverts contre 1 162 en 2017.

Il est difficile de donner une seule explication à cette augmentation, a indiqué Child Focus, qui constate une hausse du nombre d'informations en provenance de l'étranger. *“Plus la coopération internationale augmente, plus l'information circule”*, indique Dirk Depover, de Child Focus.

Depuis 2016, les conseillers de Child Focus reçoivent l'autorisation d'analyser les signalements reçus en matière de pornographie infantile. De plus, depuis l'année passée, l'extension de la loi sur les méthodes particulières de recherche a rendu possible l'infiltration de la police sur Internet. Les agents ayant suivi une formation spéciale peuvent contacter un suspect sous une identité fictive, également sur le Darknet, la partie cachée d'Internet. En outre, en juin 2016, la définition de la pornographie infantile a été adaptée et de plus en plus de cas sont devenus punissables. *“Moins de dossiers sont également classés sans suite”*, ajoute encore M. Depover. Ainsi, en 2017, 15 % des dossiers l'ont été contre 20 % en 2016.

Selon Child Focus, l'approche de la pornographie infantile peut toujours être améliorée. Ainsi, les grands opérateurs, comme Facebook et Google, ne réagissent encore pas assez régulièrement à un signalement et les lois sur la protection de la vie privée peuvent compliquer certaines procédures. (D'après Belga)